



Conditions Générales (CG)

Prestations en ligne de la Commune de Lausanne

1 Champ d'application

- 1.1 Les présentes conditions générales (ci-après les *CG*) règlent les rapports juridiques entre la Commune de Lausanne (ci-après la *Commune*) et les utilisateurs des prestations en ligne (ci-après respectivement l'*utilisateur* et les *prestations en ligne*) mises à disposition par la *Commune* dans le cadre de l'utilisation par ces derniers d'un compte utilisateur (ci-après le *compte*) et des *prestations en ligne*.

2 Objet du contrat

- 2.1 Le contrat porte sur la mise à disposition d'un compte utilisateur (ci-après le *compte*) permettant l'accès et l'usage des *prestations en ligne*. L'acceptation d'éventuelles conditions générales spécifiques à des prestations particulières demeure réservée.

3 Conclusion, durée et fin du contrat

- 3.1 Le contrat entre la *Commune* et l'*utilisateur* est conclu à l'ouverture du *compte*.
- 3.2 Font partie intégrante du contrat le formulaire d'inscription en ligne, les *CG* ainsi que les conditions générales d'utilisation (CGU) du site internet de Lausanne (www.lausanne.ch) en vigueur au moment de l'accès aux *prestations en ligne*.
- 3.3 Le contrat est conclu pour une durée indéterminée et peut être résilié en tout temps, par l'une ou l'autre des parties.
- 3.4 La résiliation du contrat entraîne la fermeture du *compte* et met fin à l'accès aux *prestations en ligne* associées. Tous les autres rapports juridiques entre la *Commune* et l'*utilisateur* subsistent, en particulier ceux noués lors de l'utilisation des *prestations en ligne*.
- 3.5 Un *compte* est:
 - a) actif après validation de l'adresse e-mail. L'*utilisateur* est tenu de maintenir les informations de son *compte* à jour, notamment son adresse e-mail;
 - b) supprimé après 7 jours s'il n'est pas activé;
 - c) bloqué après 30 jours si l'adresse e-mail est erronée;
 - d) bloqué après 720 jours consécutifs sans utilisation.
- 3.6 Le mot de passe du *compte* doit être changé au moins tous les 360 jours, dans le respect des critères de complexité minimaux. A défaut le *compte* sera bloqué dès le 361^e jour après expiration du mot de passe.



4 Modification du contrat

- 4.1 La *Commune* se réserve le droit d'adapter en tout temps les conditions du contrat. Dans un tel cas, une nouvelle version des CG est soumise à l'*utilisateur* lors de la prochaine utilisation du *compte*.
- 4.2 La *Commune* peut, en tout temps, unilatéralement et sans autres formalités, modifier l'aspect, le contenu et les fonctionnalités du *compte* ou des *prestations en ligne*.

5 Données transmises par le client

- 5.1 L'*utilisateur* s'engage à transmettre à la *Commune* des données exactes et complètes. Il est également responsable de les mettre à jour sans délai.
- 5.2 Il veille à utiliser les *prestations en ligne* et le *compte* dans le respect de la loi, en particulier des dispositions réprimant la soustraction de données (art. 143 et 179^{novies} du Code pénal suisse – CPS), la pornographie dure (art. 197 CPS), les infractions contre l'honneur (injure, calomnie, etc.). Tout cas d'abus dans cette utilisation pourra entraîner la fermeture du *compte*, la résiliation du contrat et l'ouverture de procédures judiciaires.
- 5.3 Les données signées électroniquement en utilisant une clé Suisse ID sont réputées respecter la forme écrite en regard de la loi sur la signature électronique.

6 Données et foi publiques

- 6.1 Les données diffusées dans le cadre des *prestations en ligne* sont réputées dépourvues de foi publique et de présomption d'exactitude.

7 Limitation de responsabilité

- 7.1 La *Commune* s'efforce d'assurer une disponibilité optimale des *prestations en ligne*. Toutefois, elle ne pourra en aucun cas être tenue responsable de dommages, quels qu'ils soient, résultant de la consultation, de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser le *compte* ou les *prestations en ligne*.

8 Clés d'accès et de légitimations

- 8.1 L'utilisateur doit conserver secrètement ses clés d'accès au *compte* (par exemple son mot de passe) et ne pas les divulguer à de tierces personnes pour des raisons de confidentialité et de sécurité.
- 8.2 L'utilisateur ne doit divulguer ses clés de légitimation qu'à des mandataires ou tierces personnes autorisés. La *Commune* n'assume en aucun cas la responsabilité des actes de ces personnes accomplis dans le cadre de l'utilisation des *prestations en ligne*.
- 8.3 La *Commune* décline toute responsabilité en cas d'utilisation du *compte* et/ou d'accès à des données par un tiers non autorisé.



- 8.4 En cas d'identification par l'intermédiaire d'un fournisseur d'identité tiers (Google, Facebook, Suisse ID, etc.), les conditions d'utilisation de ce dernier s'appliquent entre lui et l'utilisateur.

9 Conditions techniques

- 9.1 Il appartient à l'*utilisateur* de mettre en place les installations techniques compatibles (matériel informatique, système d'exploitation, navigateurs, connexion Internet, etc.) permettant l'accès aux *prestations en ligne*.
- 9.2 L'*utilisateur* est responsable de prendre les mesures nécessaires afin de garantir la sécurité de son système informatique (logiciels antivirus, pare-feu, etc.). Il veillera en particulier à effectuer les réglages de sécurité usuels de son système.

10 Traitement et protection des données personnelles

- 10.1 Les données personnelles de l'*utilisateur* sont traitées dans le cadre de l'exécution du contrat et des autres relations juridiques entre l'*utilisateur* et la *Commune*, conformément à la législation sur la protection des données.
- 10.2 L'*utilisateur* dispose d'un droit d'accès aux données personnelles le concernant.
- 10.3 La *Commune* prend toutes les mesures adéquates afin d'empêcher des tierces personnes d'accéder aux données personnelles de l'*utilisateur* sans le consentement explicite de ce dernier, sauf si des dispositions légales le prévoient.
- 10.4 En cas d'identification par l'intermédiaire d'un fournisseur d'identité tiers (Google, Facebook, Suisse ID, etc.), la *Commune* n'assume aucune responsabilité dans le traitement et la protection des données récoltées par celui-ci.

11 Droit applicable et for

- 11.1 Le contrat est soumis exclusivement au droit suisse.
- 11.2 Le for est à Lausanne, sous réserve de fors impératifs.

Lausanne, le 20 janvier 2014